

# UN "REGARD" SUR VOS DROITS !

## LA CGT LYNRED VOUS INFORME

### Vacances, jours fériés : les dates à poser pour avoir un maximum de congés en 2022

Il est possible d'avoir jusqu'à 33 jours de repos en n'en posant que 11.

La fin de l'année 2021 approche et il est temps d'organiser ses vacances pour l'année prochaine. En 2022, en posant les bonnes journées de congés, vous pourrez gagner de nombreux jours de vacances.

Alors que l'automne et sa morosité s'invite dans le ciel de France, rien de tel que de s'imaginer partir en vacances pour se remonter le moral. Et avec quelques astuces, vous pourrez prolonger le plaisir sans que ce la ne vous coûte trop de jours de congés.

En profitant de ces opportunités, vous pourrez profiter jusqu'à 33 jours de congés en n'en posant que 11 (*Ce calcul n'est valable que pour les personnes travaillant habituellement du lundi au vendredi*).

La CGT Lynred vous détaille mois par mois les meilleurs moments pour poser ses jours. A vos agendas !



N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants La CGT Lynred.

**Contactez-Nous :**

CGT@Lynred.com

07 64 15 40 42 / 06 73 44 65 04

<https://cgt-lynred.reference-syndicale.fr/contact/>

## JANVIER

L'année ne commencera pas au mieux car le 1er janvier est un samedi. Si vous posez cinq jours la semaine suivante - soit du 3 au 7 janvier, vous pourrez profiter d'une pause de 9 jours au total et reprendre le travail lundi 10.

## FEVRIER ET MARS

Il n'y aura cette année pas de jours de congé durant ces deux mois hivernaux.

## AVRIL

Avec le début du printemps, les sorties sont plus enthousiasmantes. Vous pourrez ainsi profiter du week-end de Pâques - dimanche 17 et lundi 18 avril - pour vous offrir un congé de quatre jours : soit en posant le vendredi 15 ou le mardi 19.

## MAI

Joli mois de mai rime souvent avec plusieurs ponts. Mais pas en 2022 car le 1er et le 8 mai tombent un dimanche. Vous devrez donc vous rabattre sur le week-end de l'Ascension et poser le vendredi 27 mai. Vous pourrez alors partir quatre jours, du jeudi 26 au dimanche 29 mai inclus.

## JUIN

En 2022, le lundi de Pentecôte aura lieu le lundi 6 juin. Chez Lynred ce jour n'est pas considéré comme un jour férié.

## JUILLET

Si vous ne faites pas partie des vacanciers juilletistes, vous pourrez déconnecter quatre jours - du jeudi 14 au dimanche 17 - si vous prenez un congé le vendredi 15 juillet.

## AOUT

Envie de prolonger un peu les vacances en août, ou de repartir quelques jours avant d'affronter la rentrée de septembre ? Comme souvent, l'Assomption, lundi 15 août, sera le moment idéal pour poser une ou plusieurs journées.

## SEPTEMBRE

Comme en février et en mars, il n'y a pas de jours fériés en septembre.

## OCTOBRE

Vous pouvez poser un congé le lundi 31 octobre pour profiter d'un week-end de quatre jours du 29 octobre au mardi 1er novembre inclus.

## NOVEMBRE

Avant dernier jour férié de l'année 2022, le 11 novembre, qui célèbre l'Armistice de 1918, sera un vendredi. Ce qui offrira donc un week-end de trois jours qui peut aisément se prolonger. Et ainsi se détendre au coin du feu.

## DECEMBRE

Pas de chance pour ceux qui comptaient profiter de Noël pour faire durer le plaisir des fêtes en famille. Car il aura lieu un dimanche. Comme le 1er janvier 2023.



N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants La CGT Lynred.

**Contactez-Nous :**

**CGT@Lynred.com**

**07 64 15 40 42 / 06 73 44 65 04**

<https://cgt-lynred.reference-syndicale.fr/contact/>